

L'honorable sénateur Véniot, du comité permanent de la Santé nationale et du bien-être social, présente le premier rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

Le MERCREDI, 1<sup>er</sup> mars 1950.

Le comité permanent de la Santé nationale et du bien-être social a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:

Le comité permanent de la Santé nationale et du bien-être social demande la permission de présenter son premier rapport, comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

C. J. VÉNIOT,  
*Président.*

Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Crerar, du comité permanent des Finances, présente le premier rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

Le MERCREDI, 1<sup>er</sup> mars 1950.

Le comité permanent des Finances a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

T. A. CRERAR,  
*Président.*

Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Guin, du comité permanent des Relations extérieures, présente le premier rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

Le MERCREDI, 1<sup>er</sup> mars 1950.

Le comité permanent des Relations extérieures a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

L. M. GOUIN,  
*Président.*

Ledit rapport est adopté.